

# Informations de Locronan

## Keleier Lokorn

Ville de Locronan  
Kêr Lokorn



Février 2016 ...



DU RÊVE



EN ATTENDANT



LA PROCHAINE ÉDITION



Je vous remercie toutes et tous d'avoir répondu à notre invitation : cette rencontre annuelle nous permet d'échanger entre nous, de nous présenter mutuellement nos vœux. Elle me permet aussi de remercier tous les acteurs qui participent activement, d'une façon ou d'une autre, à la vie de notre commune.

Je voudrais tout d'abord adresser à chacune et à chacun, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, tous nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Je souhaite à tous une bonne santé, beaucoup de joie et de bonheur. Osons toujours l'Espérance, que l'année nouvelle nous permette de vivre dans la sérénité indispensable au bonheur de tous et à l'épanouissement de chacun.

Car, l'année qui vient de s'achever a été une année particulièrement difficile et éprouvante. Nous sommes loin d'oublier les attentats meurtriers qui ont meurtri notre République par la disparition d'un grand nombre de nos semblables au mois de Janvier et au mois de Novembre. Notre pays a dû affronter la folie meurtrière de certains fanatiques. Nous nous réjouissons de la réaction spontanée de solidarité de la quasi-totalité de la population. C'est une attitude extrêmement encourageante.

Qu'il nous soit permis d'espérer que les mesures prises par les Pouvoirs Publics, peut-être trop tardivement de l'avis de certains, permettent d'éviter à jamais de tels actes insensés et dramatiques. Souhaitons qu'elles permettent à tous de vivre dans un climat de sécurité. Une énième fois, restons dans l'Espérance.

Mais, l'année 2015 aura aussi été marquée par des événements plus réjouissants pour notre commune.

Grâce à une gestion très rigoureuse, nous avons pu éviter, pour 2015, une augmentation des impôts locaux, malgré la diminution substantielle des aides de l'Etat. La fréquentation touristique de l'été, signe de l'attrait toujours grandissant de Locronan; par une gestion novatrice et courageuse a permis de dégager une recette supplémentaire de 60 000 euros. C'est un apport considérable au budget d'une commune de 812 âmes.

La seconde édition des illuminations et du Marché de Noël a connu un succès encore plus remarquable qu'en 2014. En toute objectivité, malgré des conditions atmosphériques pas toujours favorables, on peut estimer avec prudence à 150 000 environ, le nombre de visiteurs en un mois.

Certes, une telle affluence a généré certaines difficultés d'accès, de circulation et de stationnement. Tous les problèmes que peut soulever un tel événement dans une petite commune ne peuvent être résolus sans la compréhension de tous et l'aide de très nombreux acteurs. Je pense notamment aux services de l'Etat, du Conseil Départemental. Je les remercie chaleureusement de l'action qu'ils ont su fédérer autour d'eux. Je rends un hommage tout particulier aux services préfectoraux, à la Gendarmerie Nationale, au SDIS qui nous ont accompagnés tout au long de la manifestation, ainsi que la DDTM.

Je veux aussi dire ma profonde reconnaissance à tous les acteurs et partenaires locaux, les élus, le personnel communal, les entreprises, les commerçants, les associations, QC, la QUB, l'OT, les médias, tous ceux que l'on a vu à l'œuvre comme tous ceux qui ont agi dans une plus grande discrétion. Un grand merci à la Société Cadiou qui a mis ses parkings à la disposition de la Commune pendant tous les week-ends de la manifestation

Je dois notamment saluer l'armée de bénévoles, de Locronan, de Quéménéven, de Châteaulin qui se sont donnés sans compter depuis l'installation des chalets et pendant toute la durée de cet événement exceptionnel jusqu'à ces derniers jours. Sans oublier l'Artiste-Paysagiste : Dominik BRADOL et son Armada.

Afin de rassurer mes administrés, et de faire honte aux diffuseurs de fausses rumeurs, ces grands bâtisseurs de l'embrouille, je précise que, pareil à la 1<sup>er</sup> édition, celle de cette année n'aura rien coûté aux contribuables de la commune.

Il est difficile de mesurer l'impact économique d'une telle manifestation mais chacun en sent bien les retombées au niveau de l'hébergement, de la restauration, du commerce en général, certains allant jusqu'à parler d'une deuxième saison. Ce que l'on peut dire, sans crainte de se tromper, c'est qu'il s'agit d'un événement festif au caractère économique prononcé, profitant à toute une région.

De tout cœur un grand merci à tous.

Je voudrais aussi signaler qu'en 2015 nos démarches ont permis de sauver le Bureau de Poste, ce grand et indispensable service public, menacé de fermeture, d'aboutir à l'ouverture de la poste tous les matins y compris le Samedi alors fermé auparavant. C'était une revendication légitime de la population. Nous nous réjouissons que notre détermination ait permis d'obtenir satisfaction.

# Voeux du Maire ... la suite

Permettez-moi de revenir un instant sur l'application de la loi relative à la Nouvelle organisation du Territoire de la République. Le projet de fusion de la Communauté de Quimper et de celle du Pays Glazik a donné lieu à de nombreux débats au cours des dernières semaines. C'est un sujet important pour notre avenir. Comme vous le savez, une majorité d'élus s'est élevée contre une disposition de la loi stipulant une disparition du nombre d'élus communautaires dès que la fusion serait effective, à savoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Manifestement, il y a là une contradiction entre cette disposition et le respect dû aux élus du suffrage universel issus, pour la durée de leur mandat, des élections de mars 2014. Voilà comment nous avons été amenés, ici comme à QC et dans de nombreuses communes, sans vouloir remettre en cause ce projet, à demander que la fusion ne soit effective qu'à la fin du mandat actuel. Ne nous laissons pas spolier de nos bulletins de votes par ceux-là même issus, également, du suffrage universel. Je réitère afin que les choses soient claires: oui à la fusion, non à l'éviction d'élus en cours de mandat – Oui au progrès. Non au déni de Démocratie. C'est ainsi que j'ai écrit à tous les parlementaires du Finistère afin de solliciter un moratoire. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de leur réponses.

Ceci nous laisse penser que cette loi aura été conduite dans une certaine précipitation, malmenant à l'occasion le principe intangible du respect dû au suffrage universel. Nombre de femmes et d'hommes ont laissé leur vie pour qu'aujourd'hui nous n'ayons à piétiner cet héritage de Liberté qu'ils nous ont légué. Prenons garde à ne faire le lit des extrêmes. Un des rôles de tout élu est de respecter et d'avoir le courage de défendre ce pourquoi et par quoi il existe à savoir la Démocratie issue de la voix du Peuple. Depuis les dernières élections départementales, la commune de Locronan fait désormais partie du Canton de Quimper 1, décision somme toute logique du fait de notre adhésion à Quimper-Communauté. Par contre, il est permis de regretter une nouvelle fois que le Gouvernement n'ait pas donné suite au souhait très affirmé de voir se reconstituer, lors des dernières élections régionales, la Bretagne dans sa configuration historique avec les 5 départements. D'ailleurs, il y a lieu de penser que la position exprimée par \*Mr le Président de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale, à savoir la création d'une seule collectivité territoriale avec la Région et les Départements aurait constitué une expérimentation intéressante pour notre pays. Elle aurait, je pense, recueilli une large adhésion des Bretons.

Je voudrais aussi évoquer d'autres sujets de préoccupation plus locaux.

Notre attention reste particulièrement fixée sur l'avenir du lotissement « le Clos du Névet ». Une cinquième maison est actuellement en cours de construction, la sixième construction va bientôt commencer, 2 contrats de vente doivent être signés ces prochains jours, 4 lots sont en négociations avec Habitat 29. Les prises pour alléger le cahier des charges et le règlement du lotissement de toutes les sujétions inutiles et l'uniformisation du prix de vente des lots, une prime de 2500 € aux primo accédants intéressent enfin les acquéreurs potentiels. Néanmoins, nous devons redoubler nos efforts pour assurer une meilleure communication à ce sujet. Les projets au niveau de l'aménagement du bourg ne sont pas oubliés. Je pense à la démolition de la salle dite du troisième âge qui constitue une véritable verrue dans notre paysage urbain, au réaménagement du Musée en y associant l'avenir de la propriété de Kerguérolé, à la réfection de l'entrée ouest de Locronan, porte d'entrée principale du bourg. Pour notre jeunesse, la réalisation cette année, d'un Skate-Park, sans parler de tant d'autres besoins.

Dans les jours et les semaines qui viennent, nous allons enfin placer les plaques toponymiques. Afin de leur perpétuer une affectueuse pensée, dans les jours à venir, nous allons planter un arbre par locronanais disparu, 16 en 2014, 10 en 2015 ; et un autre par naissance, durant la même période, 4 en 2014, 6 en 2015 pour souhaiter à ces chérubins une longue et belle vie.

En 2016, afin d'être au plus près de la population, nous reprendrons les réunions de quartier initiées par notre équipe. Comme toutes les collectivités, nous nous heurtons à une insuffisance des financements, encore plus criante ici en raison de la nécessité d'accueillir un nombre important de visiteurs sans comparaison avec la population locale.

Et puis, sans vouloir revenir sur ce sujet, nous devons gérer une dette importante.

C'est dire que nous abordons cette année nouvelle avec le souci de veiller, de façon rigoureuse, à une bonne utilisation des crédits, c'est-à-dire de nos impôts. D'avance, je vous remercie, mes Chers concitoyens, mes Chers amis, de votre compréhension.

Je redis à tous Bloavez Mad, et vous assure de mes sentiments dévoués.

Vive Locronan - Bevet Lokorn

\*Depuis, Monsieur Jean-Jacques URVOAS est le Ministre de la Justice-Garde des sceaux

# En attendant le restaurant



« La vieillesse, c'est l'hiver pour les ignorants, et le temps des moissons pour les sages »

 Vous invite aux **Rencontres Santé**

*"Matthieu et Mireille deviennent vieux et vieille, et alors!"*

Un théâtre-débat de prévention

*Vieillir... et l'accepter?*

**Jeudi 10 mars 2016**  
**de 14h30 à 17h00**  
**Salle l'Athéna**  
**Route de Croas Spem**  
**ERGUE-GABERIC**

   CCAS

Entrée gratuite

Contact : Service Solidarité Ergue-Gabéric  
02.98.66.68.27 / ccas@ergue-gaberic.fr

Le C.C.A.S. d'Ergué-Gabéric a souhaité mettre en place des actions favorisant le « Bien Vieillir ». La collaboration avec la Mutualité Française Bretagne et le Centre Local d'Information et de Coordination de l'agglomération de Quimper a permis d'organiser la tenue d'un débat théâtral autour des questionnements liés à l'avancé en âge : « Matthieu et Mireille deviennent vieux et vieille, et alors ! ». La pièce de théâtre sera jouée par une troupe professionnelle Quidam-théâtre, le texte et la mise en scène sont de Loïc Choneau. A la suite de la représentation, des échanges avec la salle et différents intervenants (professionnels ou bénévoles) permettront d'approfondir les thèmes abordés par la pièce de théâtre : le lien social, le regard de la société sur les personnes âgées, la modification des capacités physiques ou intellectuelles....

Théâtre-Débat « Matthieu et Mireille deviennent vieux et vieille, et alors ! »

Le jeudi 10 mars 2016 de 14h30 à 17h00

Salle l'Athéna – Route de Croas Spem à Ergué-Gabéric

Entrée libre et gratuite

Renseignements

service Solidarité de la ville d'Ergué-Gabéric 02.98.66.68.27 /  
ccas@ergue-gaberic.fr

# Conseil municipal du 25 janvier 2016-suite

## DÉMATÉRIALISATION DES ACTES : AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT « MÉGALIS » ET DE

### LA CONVENTION QUI EN DECOULERA AVEC LA PRÉFECTURE.

Megalis est un syndicat mixte de Coopération territoriale au service des collectivités qui permet aux communes de QUIMPER Communauté d'accéder à un bouquet de services. Il comprend entre autres, la transmission de nombreux actes établis par la commune par voie dématérialisée au contrôle de légalité, mais aussi l'accès à la chambre des marchés publics etc..... Cette démarche permettra à la collectivité de se doter d'un certificat numérique dont le prix s'établit à 120 € HT soit 144 € TTC.

## ORANGE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX D'ORANGE RUE DE LA TROMÉNIE ET DU DEVIS PROPOSÉ.

Un projet de dissimulation des réseaux d'orange rue de la troménie est prévu courant 2016 comprenant une tranchée de 695 ml et 1913 mètres de tuyau à poser .Le coût s'élèvera à 9651.75 € pour Orange et 948.17 € pour la commune

## ADOPTION de trois motions en soutien à l'emploi et à l'économie locale.

**ARKEA**, Groupe bancaire . La Commune soutient les recours engagés contre ce qui apparaît comme une perte d'indépendance à marche forcée et demande que le changement de statut voté le 14 octobre dernier par la Confédération du Crédit Mutuel, s'il devait malgré tout être confirmé par l'agrément du Ministre Des Finances, soit sans effet sur la localisation actuelle du siège du Crédit Mutuel Arkéa au Relecq-Kerhuon

**DRAGON 29**, Sécurité Civile. Monsieur Le Maire rappelle que l'hélicoptère de la Sécurité Civile permet la surveillance des côtes et l'intervention de secours par treuillage, avec la gratuité du sauvetage et du secours. Par son attache à Pluguffan, la proximité des zones d'intervention dans le Sud Finistère, qu'il s'agisse de la côte Sud ou de la baie d'Audierne, est le garant de la rapidité des interventions et donc de leur efficacité. Souscrivant à l'ensemble des enjeux évoqués, la commune soutient le maintien de Dragon 29 à Pluguffan.

**AGRICULTURE, secteur en difficulté.** Sur proposition du Maire, les élus de Locronan apportent leur soutien au monde agricole. Ils comprennent ses revendications en matière de recherche de prix d'équilibre. Ils souhaitent que les agriculteurs puissent vivre de leur travail de façon digne.

## Illuminations et marché de Noël

150 000 visiteurs émerveillés, repartis avec une belle image de LOCRONAN. Des habitants ravis par une féerie au quotidien, même si certains ont pu être gênés quelque peu, pour des raisons de sécurité et du fait d'un stationnement parfois désordonné. Une notoriété grandissante ... Le beau n'est pas réservé aux seules contrées lointaines !

La pérennisation de cet évènement contribue à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Ce succès est celui de tous les participants , et de tous les habitants. **Merci** à tous !

Le budget de la commune n'aura pas à en souffrir : les impôts locaux ne sont pas appelés au financement.

Le bilan financier est le suivant :

Dépenses :		Recettes :	
Illuminations et sono	37 000,00	Participation commerçants	12 000,00
Inauguration	2 500,00	Partenaires	10 000,00
Sécurité	9 000,00	Subvention de Quimper Communauté	20 000,00
Location navettes	2 800,00	Location des chalets	20 400,00
Location nacelle	5 700,00		
Frais divers	3 500,00		
Décorations paysagères	2 400,00		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>62 900,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>62 400,00</b>

Soit un solde de moins 500 euros.

Pour mémoire, un chalet a été gracieusement mis à la disposition des associations, et de l'Office de Tourisme.

# Balade au cœur du bois du nevet

C'est au mois de février 1989- le jour même de l'inauguration de la déviation de Locronan -que cette belle propriété est devenue départementale et, de ce fait, accessible au public.

Les plus anciens d'entre nous se souviennent encore des anciens propriétaires : la famille le Roux de Quimper qui y réalisa d'importants travaux d'aménagement de chemins, puis durant quelques années seulement deux entrepreneurs vendéens.

Depuis 1989, la fréquentation de ce vaste espace naturel n'a cessé d'augmenter notamment ces dernières années. En 2009, on pouvait estimer à 40 000 personnes le nombre de visiteurs annuels, aujourd'hui

on l'estime à 80 000, ce qui représente une progression spectaculaire qui justifie le bien-fondé de cette acquisition! Et l'on constate un nombre considérable de personnes seules qui viennent s'y promener ou y courir, ce qui veut dire qu'il y règne un sentiment de sécurité.

Le public est constitué de personnes de tous les âges qui y trouvent un espace de sérénité: des jeunes, des familles, des sportifs. Au printemps, le Bois de Névet est un lieu idéal pour de nombreuses sorties scolaires. Toute l'année, on y rencontre la population locale habituelle, et notamment de nombreux promeneurs de Locronan, de visiteurs du Porzay, de Douarnenez et de Quimper.

Il faut savoir qu'outre les nombreux sentiers pédestres, le bois offre 8 kms de pistes équestres, 4 parcours de VTT, 2 sentiers de Petite randonnée, 1 de Grande randonnée, et le parcours pour les Personnes à Mobilité Réduite à partir du parking de Kerlaz.

Des coupes de bois y sont organisées chaque année : de 700 à 900 stères par an sont prélevés et l'Office National des Forêts exploite selon le procédé du « martelage »(désignation des arbres destinés à être prélevés).

Dans chaque parcelle à exploiter, les arbres sont choisis et marqués à l'aide de marteaux forestiers ou le plus souvent maintenant à la peinture. En bordure des sentiers, sur les parcelles destinées à l'exploitation, ce sont les plus petits sujets qui sont choisis sur une profondeur de 20 mètres environ. Au-delà des 20 mètres, c'est l'inverse. Ainsi, le promeneur peut avoir une certaine vue sur la parcelle et l'aspect visuel du bois n'est pas modifié.

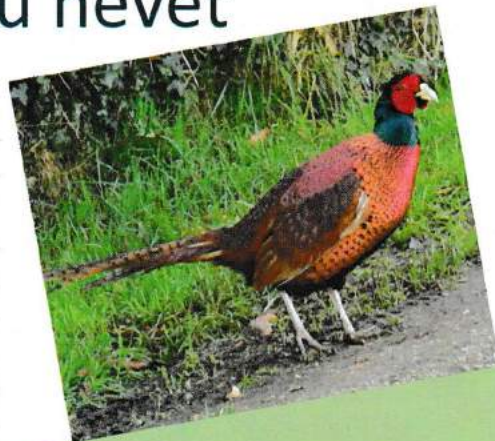
L'exploitation du bois se fait naturellement selon un cahier des charges imposé aux acquéreurs. A titre indicatif, le bois sur pied est vendu 15 euros le stère, celui qui est déjà coupé et entreposé en bordure des chemins l'est à 35 euros.

Naturellement, la gestion et l'exploitation de la forêt sont des actes de gestion durable. La régénération naturelle n'arrive pas encore du fait de la pauvreté du sol et des chevreuils, mais ces coupes servent à préparer le sol pour une régénération potentielle dans dix ans car il y a trop d'accumulation de matière organique pour qu'un fruit germe.

Logé dans l'ancienne maison de garde depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Stéphane MARC, agent de l'O.N.F. veille scrupuleusement sur cette propriété à laquelle il s'est profondément attaché. Les nombreuses attributions qui lui sont dévolues dans le Finistère le contraignent à se déplacer beaucoup, mais il veille avec un soin particulier sur le Bois du Névet qu'il connaît par cœur.

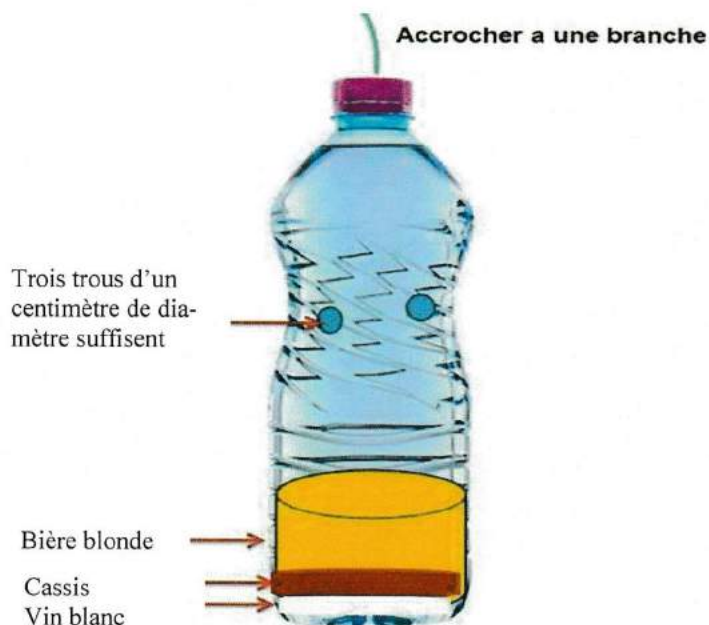
Stéphane est un homme passionné : c'est un protecteur de l'environnement, un gestionnaire rigoureux des espaces naturels dont il a la charge. Il peut parler longuement du bois : des essences qui le composent, de la zone de l'étang et de la zone humide, de la faune qui y trouve un refuge de liberté, notamment de la vingtaine de chevreuils qui y séjournent ou y transitent, des sangliers de passage, des nombreux lapins permanents, ou des lièvres qui viennent d'y faire leur apparition, sans oublier bien entendu le magnifique faisane qui a élu domicile dans le secteur depuis plusieurs mois !

Le Bois du Névet présente vraiment une véritable richesse naturelle, un espace où il y a toujours beaucoup à découvrir.



# LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis quelques mois, on note la recrudescence de nids de frelons sur le territoire de la commune. Ces nids peuvent, quelle que soit leur situation, nuire à l'ensemble de la population.



Pour participer à leur éradication, voici un piège utile et aisé à confectionner

## PLANTATIONS D'ARBRES

Ce mois de février verra enfin la réalisation d'une idée forte qui nous tient à cœur : la plantation d'un arbre par naissance et d'un autre par décès, à l'entrée de LOCRONAN.

Le hêtre, un des arbres sacrés de la Bretagne, symbole de la fécondité sera planté afin qu'il grandisse avec nos chérubins (4 pour 2014 - 6 pour 2015).

Le chêne, cet autre arbre sacré de la Bretagne, a été choisi pour sa robustesse, renforçant ainsi le souvenir de nos chers disparus (16 pour 2014 - 10 pour 2015)

MERCI de nous aider à trouver le nom de ce jardin

## RAM

-Activités pour les assistantes maternelles de Locronan et les enfants qu'elles accueillent à l'ALSH de Locronan durant les travaux à Plogonnec :

### En Mars :

- vendredi 4 : "Art Plastique" avec une intervenante,
  - jeudi 10 : Jeux libres,
  - vendredi 18 : jeux libres et "chansons, musique",
- Accueils sur RDV pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles à la mairie de Locronan :
- jeudi 10 de 14h à 17h,
- Possibilités de joindre les animatrices Yvonne Beuze et Yannick Colloch au : 02. 98. 98. 38 42.  
Ou mail : ram-4pgl.caffinistere@caf.cnafmail.fr

## FNACA -

Cérémonie commémorative de la fin de la Guerre d'Algérie

Le Samedi 19 Mars : messe à 17 heures 30

Recueillement au Monument aux Morts à 18 heures 30

**TIARSONJ** propose la projection du film documentaire:"Aux urnes universelles" en présence d'Anne Gouerou, la réalisatrice le lundi 29 février.

Il y aura 2 séances: l'une à 15h et l'autre à 20h 30

"Aux urnes universelles"

2015 / 2 x 26 min / Bretagne

« Portrait de deux femmes d'exception. »

1925 Joséphine Pencalet, une pionnière. Ouvrière de conserverie, elle est élue conseillère municipale à Douarnenez. C'est la première femme élue en Bretagne et en France.

1945 Suzanne Ploux, une bâtisseuse. Résistante pendant la seconde guerre mondiale, elle est élue maire de Saint-Ségal. Elle deviendra ensuite conseillère générale du Finistère, puis députée et Secrétaire d'Etat.

**CAP SOLIDARITE MADAGASCAR** vous invite le dimanche 28 février à 15h, à Locronan, Espace Ti Lokorn, pour une projection de montages vidéo et un débat sur les projets menés par l'association à Madagascar. Comment naissent les projets en faveur des malgaches et à quelles conditions nous nous engageons pour leur réalisation ?

Quelles questions soulèvent nos actions à Madagascar ? Au nom de quelles valeurs faisons-nous nos choix?

Renseignements-contacts : 06 81 75 99 76 site:[capsolidaritemadagascar.fr](http://capsolidaritemadagascar.fr) mail :[cap.solidarite.madagascar@gmail.fr](mailto:cap.solidarite.madagascar@gmail.fr)



# Informations pratiques ● ● ●

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent **sur rendez vous** :

Antoine GABRIELE, maire : le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.

Jacqueline LE GAC : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : samedi matin.

Eliane BRELIVET : Finances, juridique, économie : samedi matin.

Thierry CAUBET : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : vendredi après-midi et samedi matin.

mairiedelocronan@wanadoo.fr www.villedelocronan.fr  
Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x		14 h à 17h		x

Office du tourisme : [www.locronan-tourisme.com](http://www.locronan-tourisme.com)

Courriel : [office.tourisme.locronan@orange.fr](mailto:office.tourisme.locronan@orange.fr) tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97. [www.tiarsonj.fr](http://www.tiarsonj.fr)

Email : [tiarsonj@gmail.com](mailto:tiarsonj@gmail.com)

Musiques aux Étoiles : [www.cilt-locronan.fr](http://www.cilt-locronan.fr)

Email : [musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr](mailto:musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr)

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h.  
02.98.91.84.96.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi :  
9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-18h

Borne Abi 29 : sur le parking de Mission et au stade de foot.

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 17

Taxi : Allo Taxi Lokorn : 06.82.82.56.56

Horaires des messes à Locronan : Dimanche 21 février 10h30 -

»Les rameaux ».Samedi 19 mars 17h30

Horaires de la poste : du lundi au samedi de 10 heures à 12 heures